

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d' ARRAS
Canton de BAPAUME
Commune de METZ-EN-COUTURE
tél: 03.21.48.31.75
mairie.metzencouture@orange.fr

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2015 à 18 HEURES 30

Convocation : 09 septembre 2015

Affichage : 09 septembre 2015

L'an deux mille quinze, le seize septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Metz en Couture, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances pour une réunion ordinaire en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel Lalisce, Maire

Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

Mrs Michel Lalisce - Mme Chrystèle Lectez - Mr. Lionel Delsaut - Mme Navarro Nicole - Mme Lefebvre Julie (arrivée à 20h15) - Mme Obry Corinne (arrivée à 19h20)- Mme Plaisant Stéphanie (arrivée à 19h20)- Mme Cathelain Lucette -

Mr. Richard Risso - Mr Gérard Frédéric - Mr Philippe Coquel- Mr Jean-Luc Capon (quitte à 20h)

Etaient absents excusés : Mme Laetitia Chatelain - Mr Thierry Fontaine.

Etait absent : M Patrick Machut.

Mme Chrystèle Lectez a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

1-le compte-rendu du 09 juillet 2015 :

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents. Il sera affiché à la bretèche et mis en ligne sur le site internet communal.

2- Le point sur le projet du Parc Eolien:

Le projet s'affirme et évolue favorablement. Les permis de construire ont été affichés à la bretèche, en plaine et contrôlés par un huissier. Une réunion de la Commission Eolienne est prévue le vendredi 02 octobre 2015 à 14 heures avec Ecotera Développement.

3- Les dossiers de demande de subvention :

1-Les travaux de sécurisation des écoles et du carrefour des 4 rues pour un montant HT d'environ 40 000€

Une subvention de 15 000€ a été accordée à la commune au titre des amendes de police.

Les fonds de concours de la Communauté de communes du Sud Artois représentent 20% du montant HT soit 8 000 €. Il reste à la charge de la commune environ 17 000€.

Le carrefour sera totalement neutralisé pendant 5 semaines soit du 19 octobre au 20 novembre.

Des déviations seront mises en place depuis Fins, Trescault et Neuville-Bourjonval. Un projet d'arrêté sera envoyé aux différentes communes et une information sera faite auprès de la population.

2- Les huisseries de l'école pour un montant HT d'environ 80 000€

3 subventions sont accordées :- la DETR (25% du montant HT soit 20 000€)

-le FARDA (21.60% du montant HT soit 17500€)

-les fonds de concours de la CCSA (10% soit 8 000€ à ce jour, une requête a été faite auprès de la CCSA pour obtenir 20%)
Reste à ce jour, à la charge de la commune 35 000€. Les travaux sont prévus pour les vacances scolaires de 2016.

4- l'Occupation du domaine public (gouttières)

Conformément aux nouvelles normes d'urbanisme du PLUI, les dossiers d'urbanisme ne sont plus étudiés par la DDTM. Les demandes d'urbanisme sont traitées par la Communauté de Communes du Sud Artois moyennant un coût à l'acte : Cub : 65.92€, DP 115.36€, PC 164.80€.

A l'unanimité des présents, les membres du Conseil Municipal autorisent le surplomb des gouttières sur le domaine public communal à hauteur minimum de 2.50m du sol fini.

5- Les travaux sur les chemins communaux :

Le montant des travaux de réfection des chemins s'élève à environ 55 500€

Dans l'immédiat : - 150 m de chemin à refaire complètement sur le Chemin d'Equancourt.

- une partie du chemin de Villers de son entrée à l'intersection avec le chemin « entre deux deuves »

Une subvention potentielle de 20 ou 25 % pourrait être accordée à la commune par le Conseil Départemental . Pour la réfection des chemins communaux, la Communauté de communes du Sud Artois ne verse pas de fonds de concours pour ce type de travaux.

Actuellement, des travaux sont en cours par l'entreprise Lucas : élargissement de l'extrémité du chemin de Villers jusqu'au limite de notre territoire, curage du fossé du chemin d'Equancourt. Tous les déblais de terre sont conduits à la décharge qui sera nivelée.

Le rustinage intra muros des « nids de poule » suivra.

6-Prise de délibérations diverses:

1-mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments communaux. Un courrier de l'ensemble des communes de la communauté du Sud Artois sera adressé à la DDTM afin de solliciter un report de la date butoir pour effectuer les travaux. Il existe une possibilité d'éventuelle subvention

2-A l'unanimité des présents, les membres autorisent M. le Maire à signer la convention pour l'attribution d'un fonds de concours concernant l'opération de dotation en tableaux blancs interactifs.

7- Les travaux au château d'eau:

Afin de prévoir le nettoyage du château d'eau, Les travaux de réparation de la vidange sont prévus avec l'entreprise Glacet. Une information préalable sera faite auprès de la population.

En respect avec la réglementation liée à la loi NOTRe, les services de l'eau communaux seront appelés à disparaître au 1 er janvier 2020. Nous devrions ; dès lors, adhérer à un syndicat des eaux ou à une entreprise privée pour la gestion du réseau d'eau.

M. le Maire de Favreuil, Président du syndicat des eaux du Sud Artois nous fera une présentation du syndicat (sans engagement de notre part), lors de la prochaine réunion de conseil.

8- les travaux réalisés à l'école et ses effectifs scolaires :

M. Lionel Delsaut, Adjoint, fait part aux membres du conseil municipal des travaux de rénovation complète de la salle de classe de Mme Convenance pendant les vacances scolaires pour un montant de 2318€. (nettoyage du sol, ragréage, mise en place d'un carrelage en grès cérame, démontage de la cheminée , installation d'un évier, ponçage des murs, mise en place d'une fibre de verre, peinture).

De nouveaux meubles de rangement ont remplacé les armoires précédentes.

Le choix du mobilier et la couleur des peintures ont été effectués en concertation avec le personnel enseignant. Cette classe est équipée d'un TBI et pour la classe maternelle un ENI.

Cette année l'école communale accueille 82 élèves.

Parmi le personnel enseignant, 3 professeurs des écoles sont titulaires, et 2 professeurs des écoles stagiaires se partagent un poste.

7- un point sur les TAP :

Mme Lectez, expose aux membres du Conseil Municipal la rentrée des TAP.

Il y a une baisse des effectifs aux TAP comme il y a une réduction des effectifs scolaires. Environ 45 enfants participent aux TAP. Ils sont répartis en 3 groupes.

Les groupes : sport, musique et activités manuelles ont été reconduits.

8- Point sur les contrats CUI :

Les 3 contrats CUI ont été renouvelés pour 6 mois.

Le contrat de M. Druart a été reconduit à compter au 2 mai 2015 jusqu'au 1^{er} novembre 2015.

Le contrat de M. Boucher a été reconduit à compter du 1^{er} juin jusqu'au 30 novembre 2015.

Ces deux contrats sont pris en charge à 65% par l'état pour 20 heures/semaine au taux horaire du SMIC

Le contrat de Mme Guincestre a été renouvelé à compter du 1^{er} septembre 2015 jusqu'au 01 juin 2016 avec une prise en charge à 80% par l'Etat pour 20 heures/semaine au SMIC.

9-le bilan du repas des aînés :

Mme Lectez, Présidente du Centre Communal d'action Sociale, nous rapporte cette journée.

Une participation d'environ 60 personnes. C'est le traiteur de Ruyaulcourt qui a confectionné le repas.

Le coût de ce repas revient à environ 12€ par personne. Cette journée fut très appréciée par nos aînés.

Certains aînés qui ont des difficultés pour se déplacer, ont pu faire appel au service de transport mis en place.

10-Opportunité d'emprunt :

La conjoncture « d'emprunt » est en ce moment favorable selon la perceptrice. Il serait d'après elle plus intéressant d'emprunter que d'autofinancer certains projets communaux. Dans ce cadre, des renseignements seront pris auprès des différents organismes prêteurs. Une étude de marchés sera établie et présentée aux membres du Conseil Municipal. Mmes Cathelain et Obry sont chargées de cette prospection.

11-questions diverses :

- **Assainissement de la salle des Fêtes** : un problème récurrent existe sur le bon écoulement des eaux vannes (WC) à l'issue de chaque utilisation. Le passage d'une caméra dans la conduite concernée devrait aider à mieux en identifier la cause.

- **Le lave-vaisselle** :L'étude pour l'achat d'un lave vaisselle est en cours et sera exposée lors d'une prochaine réunion.

- **la friterie** : Les membres du Conseil Municipal sont à l'écoute de toute proposition d'installation d'une friterie sur la place d'Halifax

- **La société « orange »** nous informe que la cabine téléphonique située rue d'Elboise sera prochainement supprimée.

M. le Maire rappelle aux membres le soutien « contre la réduction des dotations de l'Etat » qu'ils peuvent apporter par mail à l'Association des Maires de France

M. le Maire confirme les 2 passages de bus vers Cambrai pour les lycéens et les particuliers (1€/trajet pour les particuliers)

M. le Maire fait part aux membres que M. Jacques Capon accepte de sonner les cloches de l'église pour informer les habitants du décès de l'un de nos concitoyens. M. Robert Lenec assurera sa « formation »

Mme Lectez rappelle que le conseil départemental propose une aide de 500€ pour le paiement des heures de conduite pour les jeunes inscrits au permis de conduire titulaire du code.

Pour l'obtention de cette aide, ces jeunes doivent s'engager à effectuer 40 heures de bénévolat au sein d'une Association ou d'une Mairie. Melle Agathe Grenez est actuellement stagiaire bénévole au sein de notre Municipalité pour pouvoir bénéficier de cette aide (bénévole à la bibliothèque, au repas des personnes âgées, aux Tap).

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le **mercredi 04 novembre 2015 à 18h30**.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée vers 21h45.